

RAPPORT FINANCIER 2017

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges Directes		Ressources Directes	
60-Achats	33 562 €	70-Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	13 889 €
Prestations de services	18 513 €	74-Subventions d'exploitation	512 760 €
Achats matières et fournitures	11 698 €		
Autres fournitures	3 351 €	MESR	51 500 €
61-Services extérieurs	4 797 €	FDVA	11 550 €
Locations	3 605 €	DJEPVA	7 000 €
Entretien et réparation	30 €		
Assurance	1 162 €	Ville de Paris	15 000 €
Documentation		Subvention divers	44 720 €
62-Autres services extérieurs	74 495 €		- €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 212 €		- €
Publicité, publication	17 433 €		
Déplacements, missions	46 181 €		
Services bancaires, autres	4 669 €		
63-Impôts et taxes	2 047 €		
Impôts et taxes sur rémunération	- €		
Autres impôts et taxes	2 047 €		
64-Charges de personnel	122 237 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	306 713 €
Rémunération des personnes	89 509 €	Aides à l'emploi	28 197 €
Charges sociales	29 668 €		
Autres charges de personnel	3 060 €	Aides privées (fondation)	48 080 €
65-Autres charges de gestion courante	125 706 €	75-Autres produits de gestion courante	3 520 €
		756.Cotisations	3 520 €
		758.Dons manuels-Mécénat	
66-Charges financières		76-Produits financiers	- €
67-Charges exceptionnelles		77-Produits exceptionnels	34 €
68-Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	316 706 €	78-Reprises sur amortissements et provisions	151 150 €
69-Impôts sur les bénéfices (IS); Participation des salariés	- €	79-Transfert de charges	6 950 €
TOTAL DES CHARGES	679 549 €	TOTAL DES PRODUITS	688 303 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86-Emplois des contributions volontaires en nature	232 172 €	87-Contributions volontaires en nature	232 172 €
860-Secours en nature		870-Bénévolat	191 800 €
861- Mise à disposition gratuite de biens et services	40 372 €	871-Prestations en nature	- €
862-Prestations	- €		
864-Personnel bénévole	191 800 €	875-Dons en nature	40 372 €
TOTAL	911 721 €	TOTAL	920 475 €
TOTAL 2017		8 754 €	

Le total des produits d'exploitation pour l'année 2017 s'élève à 537 153 € contre 166 370 € en 2016. Il est important de relever qu'en 2017, l'essentiel de ces produits a permis la mise en œuvre de l'Erasbus tandis qu'une autre partie est affectée en report sur l'exercice 2018. Ce report est principalement issu du financement pluriannuel obtenu sur le projet BuddySystem dont nous avons la responsabilité administrative et financière jusqu'en 2020.

En 2017, le total des charges d'exploitations s'élève à 383 024 € contre 293 988€ en 2016. Ainsi, nous notons une forte hausse qui est due :

- A l'augmentation des charges sociales et de traitement de salaire, du fait du recrutement d'un second salarié à temps plein et d'un troisième à temps partiel en Novembre. Nous constatons une augmentation d'environ 40 000 €.
- A l'augmentation moyenne de 30 000 € des frais de déplacement, de réception, de location, d'achat et de prestation afin de mener à bien le projet « Erasbus »
- A la provision de 20 000 euros établis pour appuyer les 10 ans du réseau en 2018

Le résultat d'exploitation, qui résulte de la différence entre les produits et les charges d'exploitation est de 154 129 €. Cette différence s'explique par l'obtention de la subvention Erasmus + BuddySystem en Septembre 2017. Aussi, afin de connaître le résultat final d'ESN France pour 2017, il faut rajouter à cela le report des ressources non utilisées du budget de 2016, qui s'élèvent à 151 150 €, et y soustraire les engagements à réaliser sur l'année 2018. Ceux-ci s'élèvent à 296 525 € et correspondent à diverses subventions ventilées sur le budget 2018, tel que les subventions Erasmus + (278 425 €), FDVA (2100€) ou Campus France (15 000 €).

Nous observons un résultat excédentaire final de 8754,11 euros qui se dégage de l'année 2017 que nous proposons d'affecter au report à nouveau.

En 2017, ESN France a fait le choix d'investir de façon durable sur les ressources humaines en 2017 en stabilisant l'équipe salariée autour de 3 salariés polyvalents, un appui administratif à 20% et 3 services civiques. L'obtention d'une nouvelle subvention européenne à hauteur de 330 000 euros prévoyant l'embauche d'une chargée de projet numérique pour le développement du BuddySystem a également permis l'embauche de Marielle Lautrou à 80%. Il s'agit là d'une stratégie de développement sur le moyen long terme pour permettre le développement des projets d'ESN France. Il s'agit d'un investissement qui devrait permettre de développer davantage de projets sur les trois prochaines années.

La contribution volontaire en nature du bénévolat s'élève à 191 800 euros pour l'année 2017 contre 185 200 en 2016. Les prestations en nature ont été comptabilisées à hauteur de 31 044 euros en 2016, il y a eu une augmentation de 10 716 € soit 40 372€ en 2017. On l'explique notamment par l'engagement important sur l'Erasbus. Les prestations en nature correspondent à la mise en disposition de salles et d'amphithéâtre pour l'année 2017 ainsi que les locaux d'Animafac pour l'équipe permanente et certaines réunions.

De plus, nous remarquons à nouveau une augmentation du budget en 2017 par rapport au budget de 2016. Cette évolution répond à la stratégie de développement décidée par le Conseil d'administration sous l'impulsion des bureaux se succédant ces dernières années. Cette croissance bien qu'intéressante doit se consolider lors du prochain exercice notamment par la stabilisation des ressources.

ESN France reçoit la majorité de ces fonds à travers des fonds publics. Afin de consolider nos fonds, nous avons fait le choix de renforcer nos liens avec les acteurs publics pour nous permettre de stabiliser la structure autour d'une

base politique et financière conséquente. Il est notamment intéressant de constater une augmentation des financements du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du FDVA cette année.

L'année a été marquée par de nombreux liens avec des acteurs privés : Education First, Ouibus, April, Lycamobile, DHL. Ces partenariats bien qu'aboutit et réalisés n'ont pas apporté la satisfaction nécessaire au réseau, ni l'impact attendu. Ils seront retravaillés au second semestre 2018. L'année 2017 nous révèle que l'obtention de ces financements est complexe. Le travail entamé depuis 2016, nous montre néanmoins qu'un certain nombre de possibilités existent et devrait permettre d'augmenter significativement ces fonds dans les trois prochaines années. Nous relevons également un potentiel important concernant les fonds propres d'ESN France. Notre structure regorge de compétences et d'expertises qui peuvent être mises à disposition des tiers sous forme de prestation de services.

Les financements européens représentent des sommes importantes et durables (2-3ans). Ils permettent de stabiliser les fonds du réseau tout en développant des projets pertinents à destination des étudiants internationaux. Après l'obtention d'un second projet européen, nous souhaitons qu'ESN se positionne comme un acteur important de l'innovation en pilotant au moins deux projets européens chaque année et en participant activement à la mise en œuvre des projets portés par nos partenaires internationaux.

En conclusion, afin de poursuivre l'évolution et le développement des associations du réseau ESN France, nous devons nous attacher à construire une stratégie sur le long terme alliant les financements publics, financements européens, financements privés et les fonds propres. Le travail du conseil d'administration sur le modèle économique du réseau s'inscrit dans ce sens et s'effectue en lien avec la stratégie de développement des activités du réseau à l'échelle régionale et européenne. Le développement de ce modèle permettra de continuer le développement que connaît ESN France ces trois dernières années.

A. Les produits d'exploitation (537 153 €)

Les produits d'exploitation sont principalement constitués des subventions d'exploitations venant de différents partenaires publics, locaux, nationaux et européens et privés (512 760 €), mais aussi les cotisations (3520 €), la vente de marchandises (13 889 €) et les produits divers (34 €).

1. Les subventions d'exploitation

a. Subventions publiques (464 680€)

- Les subventions provenant de nos partenaires publics représentent la majeure partie des produits d'exploitation, et servent à financer le fonctionnement de l'association, une majeure partie des salaires, la mise en place des différents projets (Plateformes nationales), Projets Accueil et Promotion de la Mobilité internationale.

- Concernant les partenaires nationaux, la principale subvention provient du Ministère de l'Education Nationale, de l'Education Supérieure et de la Recherche (51 500€), mais sont également à noter que le ministère de la Jeunesse nous finance à travers une subvention DJEPVA (7000 euros) pour l'animation et la structuration du réseau ainsi que les projets de promotion de la mobilité internationale et l'accueil des étudiants internationaux et le FDVA (11 550 euros) pour les formations.

- Concernant les collectivités territoriales, ESN France a obtenu des financements de la Mairie de France pour le projet d'animation de réseau francilien. De plus, la région Ile de France soutient ESN France sur l'aide à l'emploi via l'obtention d'un emploi tremplin sur 3 ans à partir de janvier 2016 (15 000 €). Nous avons également des aides à l'emploi national à travers un poste Fonjep (7107€) et un CUI-CAE.

- Concernant les financements européens, véritable dynamique enclenchée en 2015 et poursuivie depuis, ESN France se structure afin de répondre à différents appels à projets et notamment au niveau européen. Nous avons



obtenu durant l'été 2017 une subvention pour le projet BuddySystem. Ce financement explique notamment l'augmentation du budget.

b. Fonds privés (48 080 €)

Les partenariats privés ont permis de développer de nombreux projets au sein du réseau et d'appuyer la dimension de services proposés aux étudiants internationaux par les associations du réseau. Les partenariats privés ont pris une place importante en 2017 avec DHL, OUIBUS, April, Education First, April et Bubbleflat.

c. Autres fonds (44 500€)

Afin de soutenir les projets d'ESN France des acteurs historiques continuent d'appuyer notre développement. Le soutien du CNOUS à hauteur de 24 500€ dont 10 000€ sur l'Erasbus et de Campus France à hauteur de 20 000€ sur le BuddySystem valorise le travail produit par l'ensemble du réseau depuis 3 ans.

2. Les cotisations (3 520 €)

En 2017 la cotisation des associations membres du réseau ESN France s'élevait comme précédemment à 110€. 60€ étaient redistribués directement à ESN International, les 50 € restants servant de source propre de financement.

3. Vente de produits (11 452 €)

Est ici visée la vente des cartes ESN, commandées auprès d'ESN International et redistribuées immédiatement auprès des associations locales, ainsi que des vêtements produits par ESN France pour les bénévoles du réseau. A noter qu'aucun bénéfice n'est retiré de la vente de ESNcard par ESN France. Cependant dans la stratégie de diversification des fonds, un léger bénéfice (1156€ hors frais de livraison) a été dégagé des diverses ventes de vêtements.

C. Les charges d'exploitation (383 024€)

Le premier poste de dépenses en 2017 correspond aux charges sociales et des salaires. Avec cinq employés, deux emplois à temps plein en CDI (2 ETP), 1 emploi à temps plein en CDD (1 ETP), un emploi à 80% sur deux mois (0,8ETP) ainsi qu'un emploi mutualisé de chargée administrative à temps partiel (0.2 ETP). Les salaires et avantages s'élèvent en 2017 à 92 569 € contre 61 029 €, la hausse est due au recrutement des salariés. Les cotisations patronales et frais de visites médicales sont de 29 668€ en 2017 contre 20612 € en 2016. Enfin, sur l'année 2017, nous avons recruté successivement 6 volontaires en services civiques d'une durée de 9 mois chacun.

Viennent ensuite les dépenses liées aux différents projets portés par ESN France. Les déplacements s'élèvent à 46 181 € en 2017 contre 36 951 €. Les événements de réseau sont très nombreux (Plateformes nationales, déplacements internationaux, réunions de travail, déplacements de représentations...) et les frais liés au transport et à la participation de ceux-ci sont élevés. Mais ils permettent de renforcer l'animation du réseau et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Liés à la campagne Erasbus et à l'impression des jeux et des supports BuddySystem, d'importants frais de publicité et d'impression ont été réalisés en 2017 et s'élèvent ainsi à 17 433€ contre 13 646 € en 2016.

ESN France a eu recours à des prestataires de services pour diverses missions techniques s'élevant à 18 512 € en 2017 contre 6350 €. Ces prestations de services servent à développer ESN France et ses projets comme le BuddySystem par exemple.

Enfin de nombreuses dépenses supplémentaires diverses viennent s'ajouter ici : frais généraux de fonctionnement, achats de matériel divers, cotisations à d'autres réseaux (MEF, ligue de l'enseignement...)